

DÉCLARATION STRATÉGIQUE

L'ONDRAF remplit ses missions de manière durable, au service de la collectivité et conformément à son *mission statement*. La sûreté est au centre de toutes ses activités. La politique en matière de sûreté et d'environnement est essentielle à cet égard.

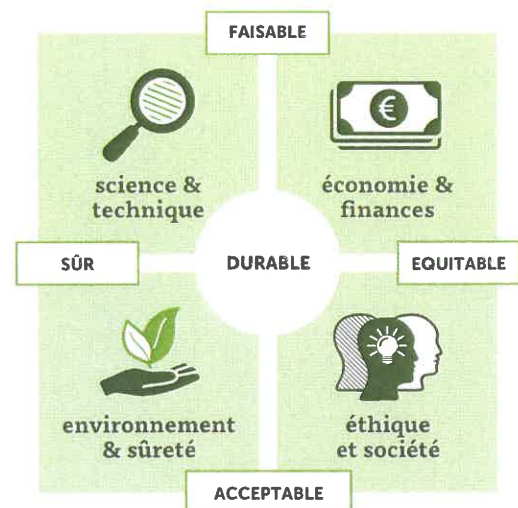
Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique :

- la sûreté nucléaire et son amélioration continue constituent une priorité ;
- nous maintenons un système de gestion et de contrôle interne qui respecte la législation et les normes relatives à la sûreté, à la santé, à l'environnement et à la qualité et qui intègre les quatre aspects de la gestion durable ;
- nous établissons des objectifs au sein du système de gestion et de contrôle interne, dans une perspective d'amélioration continue ;
- nous menons une politique proactive en matière de sûreté et d'environnement, en ce compris la sûreté nucléaire, ce qui se traduit par une politique d'amélioration continue en tenant compte des nouvelles informations pertinentes, en procédant à des évaluations fréquentes, ce qui conduit à la mise en œuvre de propositions d'amélioration liées à la sûreté ;
- nous nous assurons que l'ensemble des travailleurs et parties prenantes concernées respectent la sûreté et l'environnement, et ce, par la sensibilisation, la formation, l'établissement de procédures de travail et d'objectifs, et l'organisation d'évaluations et de révisions périodiques ;
- nous travaillons de manière transparente et intégrée, avec un esprit ouvert et en interaction avec la société ;
- nous effectuons les recherches et exécutons les missions avec objectivité, professionnalisme et étaiement scientifique.

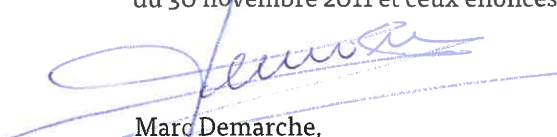
L'ONDRAF met en œuvre une politique durable en matière de sûreté et d'environnement à l'aide d'une culture de *leadership* forte et intégrée dans l'ensemble de l'organisation.

L'ONDRAF vise à atteindre un équilibre entre les quatre dimensions de la gestion durable (sûreté et environnement, science et technique, économie et finances, société et éthique), dans le respect des aspects légaux et réglementaires, de sorte qu'aucune charge excessive ne soit transmise aux générations à venir et que la sûreté reste toujours la priorité.

Afin d'atteindre cet objectif, l'ONDRAF veille à développer l'efficacité et les compétences de ses collaborateurs.



Pour mener sa politique en matière de sûreté et d'environnement, l'ONDRAF s'appuie sur son système de gestion de la qualité certifié selon la norme ISO 9001, ainsi que sur les principes de sûreté de l'arrêté royal du 30 novembre 2011 et ceux énoncés dans le GS-R-3 et le GSR-part 2 de l'AIEA.


Marc Demarche,
Directeur général

STRA-STVI_001_Beleidsverklaring NIRAS 04 may 2020



Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies

www.ondraf.be